



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1995/825  
27 septembre 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATÉE DU 22 SEPTEMBRE 1995, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT  
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1012 (1995), dans laquelle le Conseil de sécurité m'a prié d'établir d'urgence une commission d'enquête internationale au Burundi.

Conformément à cette résolution, j'ai nommé, pour constituer la Commission, cinq juristes internationalement respectés. Il s'agit de M. Edilbert Razafindralambo (Madagascar), qui présidera la Commission; de M. Abde El Ali El Moumni (Maroc); de l'Ambassadeur Mehmet Güney (Turquie); de M. Luis Herrera Marcano (Venezuela); et de M. Michel Maurice (Canada). Le curriculum vitae de chacun de ces juristes a déjà été communiqué aux membres du Conseil.

Dès que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires aura approuvé le budget de la Commission et que les membres du personnel d'appui qui accompagnera la Commission à Bujumbura auront été recrutés, je demanderai aux membres de la Commission de venir à New York avant de commencer leur mission. Le Conseil sera tenu au courant de la situation.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil.

(Signé) Boutros BOUTROS-GHALI

-----